

20239
Code INSEE

POGGIO D'OLETTA
Commune

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014**

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Antoine VINCENTI, MAIRE.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 161 953.59 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	11		
Nombre de membres présents :	11		
Nombre de suffrages exprimés :	11		
VOTES : Contre	0	Pour	11

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	38 068.31 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	123 885.28 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	161 953.59 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-22 212.47 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-3 298.00 €
Besoin de financement F	=D+E -25 510.47 €
AFFECTATION = C	=G+H 161 953.59 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	25 510.47 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	136 443.12 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

- (1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____
- (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
- (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).
- (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.
- (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Antoine VINCENTI, MAIRE, compte tenu de la transmission, le 31/03/2015 et de la publication le 31/03/2015.



A Poggio d'Oletta, le 04/04/2015.

République Française
Département de la Haute-Corse
Commune de Poggio d'Oletta

L'an deux mil quatorze et le quatre avril à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué s'est réuni en son lieu habituel sous la Présidence de son Maire M. Antoine VINCENTI.

Présents : LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, MATTEI Estelle, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves.

Secrétaire de séance : PAOLI Roxanne

N°6 Vote des quatre taxes directes locales

Le Maire soumet à l'examen du conseil municipal le vote des quatre taxes directes locales.

Après examen et délibération le conseil municipal décide des taux suivants :

Taxe d'habitation	21,64 %
Foncier bâti	12,31 %
Foncier non bâti	96,29 %
Taxe professionnelle	10,30 %

Les conseillers municipaux.

Le Maire.



Y Leccia
P. P. A.
[Handwritten signatures of council members and the Mayor in blue ink]

Département de la Haute-Corse

Commune de Poggio d'Oletta

L'an deux mil quatorze et le quatre avril à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué s'est réuni en son lieu habituel sous la Présidence de son Maire M. Antoine VINCENTI.

Présents : LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, MATTEI Estelle, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves.

Secrétaire de séance : PAOLI Roxanne

N° 4) Vote du budget primitif M14

Le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le budget primitif M14 2014, dont la balance générale s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : Recettes : 386 818.00 €
Dépenses : 386 818.00 €

Section d'investissement : Recettes : 311 909.00 €
Dépenses : 311 909.00 €

Après examen et délibération le conseil municipal approuve et signe.
Les conseillers municipaux.

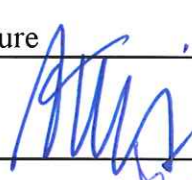





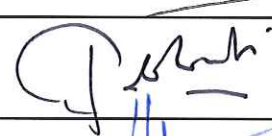
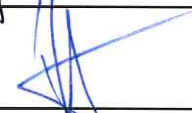


Le Maire.



Handwritten signatures in blue ink, including the Mayor's signature and several council members' signatures.

Département de la Haute-Corse
Commune de Poggio d'Oletta

Réunion du 04 avril 2015

NOM Prénoms	Fonction	Signature
VINCENTI Antoine	Maire	
LECCIA Jean Marie	1er adjoint	
POTENTINI Yves	2ème adjoint	
GRAZI François	3ème adjoint	
CLEMENTI Antoine	Conseiller municipal	
DAVID Emmanuel	Conseiller Municipal	
DE ZERBI Patrick	Conseiller municipal	
GHIRLANDA Eric	Conseiller municipal	
LECCIA Yves	Conseiller municipal	
MATTEI Estelle	Conseiller municipal	
PAOLI Roxanne	Conseiller municipal	